

Chambre, les résultats obtenus par les autres pays.

Je ne critique pas la loi telle que nous l'avons dans les Statuts, car je crois que le Parlement a appris non seulement à regarder la Loi des banques du Dominion comme étant parfaite, mais encore qu'il est porté à croire, par expérience, qu'elle ne peut être amendée avec grand avantage.

Je remarque qu'en Australie, le gouvernement a, depuis quelques années fait l'essai d'opérations de banque sur une très vaste échelle et je crois que les résultats ont été très satisfaisants. Il serait très à propos de connaître les détails de cette entreprise ainsi que les régimes en vigueur en d'autres pays.

Avant de prendre mon siège, permettez-moi de dire un mot de nos dépenses. Au cours de la dernière élection, le parti libéral a insisté tout particulièrement sur les prétendues dépenses folles faites par le gouvernement conservateur et a avancé beaucoup de belles promesses de réduction des dépenses et d'économie. Or, depuis environ treize mois qu'il est au pouvoir, je ne vois pas qu'il ait essayé de diminuer les dépenses du pays, de suivre une politique d'économie ou qu'il ait montré la moindre intention de réduire les dépenses publiques. La tendance du gouvernement a toujours été d'augmenter les impôts. Tout, dans notre vie commerciale ou nationale, est chargé d'impôts et je ne doute nullement qu'à la présente session du Parlement, de nouvelles charges soient infligées au commerce du pays. Si le gouvernement ne prend pas la ferme résolution d'arrêter cette orgie de contributions, ce sera chaque année la répétition de fardeaux additionnels. Les impôts extraordinaires prélevés pendant la guerre n'avaient pas pour but de permettre au gouvernement de se livrer à des dépenses extravagantes, mais c'est tout-fois ce qui en est résulté. Remarquez, par exemple, l'augmentation des dépenses administratives depuis la guerre. Les chiffres que je donne sont approximatifs. De \$22,000,000, nous sautons à \$50,000,000 et j'oserais dire que les affaires du pays n'ont pas progressé.

L'honorable M. DANDURAND: Dans quel espace de temps?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: De 1914 à 1922. Et malgré cela, le gouvernement reste apathique. Nous n'avons même pas eu, autant que je puis voir, la consolation d'entendre dans le discours du Trône, la phrase traditionnelle recommandant les mesures de réduction et d'économie. Cette continue augmentation des dépenses est, en grande partie, la cause de la condition désastreuse dans laquelle se trouve aujourd'hui notre commerce.

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

Notre pays est peut-être celui où la cherté de la vie se fait le plus sentir. Le climat et les autres conditions nous sont contraires et à moins que le Canada soit encouragé à produire davantage, en diminuant le coût de la vie par la réduction des dépenses, la population va diminuer et il arrivera un temps où la dette par tête et les charges budgétaires seront si fortes qu'elles éreinteront le peuple.

Je n'exagère pas. Nous imposons de telles charges que nous étouffons les affaires, nous empêchons le développement et le progrès, et nous précipitons la débâcle. Le gouvernement au pouvoir ne montre ni le moindre intérêt, ni l'intention d'aborder cet important problème. Les sources d'impôts sont multiples au Canada. Le gouvernement Fédéral impose des taxes, les gouvernements provinciaux le font également sous forme d'impôts sur le revenu et plusieurs municipalités ont aussi le même pouvoir. Les provinces infligent aujourd'hui l'impôt foncier tout comme le font les municipalités et à moins que l'on fasse un effort intelligent pour s'occuper de cette importante question, le pays va s'acheminer vers un désastre.

Il est de toute nécessité qu'une organisation d'experts traite de cette question avec les provinces et les municipalités de façon à supprimer cette multiplicité de bureaux imposant les mêmes taxes. Je ne dis pas cela, honorables messieurs, dans le but de critiquer le gouvernement, mais uniquement afin de lui indiquer quel est son devoir dans la crise actuelle. Je n'avais pas l'intention de parler si longtemps sur ce sujet. On ne peut toucher ces importantes questions qu'en passant. Il faut se contenter de les mentionner avec l'espoir que le gouvernement les présentera sous forme de bills, alors que le Parlement aura tout le temps de les étudier et de les discuter.

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'espérer que parmi la multiplicité des bills annoncés dans le discours du Trône, le gouvernement nous fera l'honneur de nous soumettre assez de mesures pour nous permettre d'employer notre temps au profit du peuple canadien.

L'honorable M. DANDURAND: Je désire tout d'abord ajouter mes félicitations à celles que mon honorable ami adressait au proposeur de l'adresse ainsi qu'à celui qui l'a appuyé, au sujet des excellents discours qu'ils ont prononcés cet après-midi. Celui de l'honorable représentant de Brockville. (l'honorable M. Hardy), dénotait le citoyen et le penseur à idées larges et prouvait qu'il était digne du nom qu'il porte. Notre jeune collègue représente les meilleures traditions de